

## **COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION DU THEATRE NICOLE LORAUX POUR LE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022-2023**

Le comité de programmation du Théâtre Nicole Loraux de l'ENS, présidé par Valérie Theis (directrice adjointe Lettres) s'est réuni le 29 juin 2022 de 10h à 12h en distanciel en vue de la programmation septembre 2022-janvier 2023 (S1 22-23).

Cette réunion a été préparée en amont par Anne-Françoise Benhamou (responsable du Théâtre Nicole Loraux pour le Département Arts) et Éric Proust (régisseur général).

### **Présent·es :**

Paul Balavoine, Zoé Brioude, Anne Françoise Benhamou, Éric Proust, Marion Chénétier Alev, O'Len Gaultier, Antoine Girard, Valérie Lafourcade, Arnold Lecordier, Louise Nassor, Ingrid Pichon, William Ravon, Valérie Theis

### **Excusée :**

Fériel Kaddour.

### **1) BILAN 2021-2022**

Anne-Françoise Benhamou et Éric Proust présentent le bilan de l'activité de l'année 2021-22.

#### **Programmation**

23 spectacles ont été présentés : 22 au Théâtre Nicole Loraux, et 1 en Cour des Arts (la liste des spectacles figure en ligne sur le site du Département Arts)

63 représentations ont eu lieu, dans l'ensemble avec un très bon taux de remplissage.

18 spectacles avaient été programmés par le comité de programmation, 9 au S1 et 9 au S2.

Se sont ajoutés 5 autres manifestations exceptionnelles:

- Un représentation de la compagnie de L'Archicube, le 28 février, à l'occasion de l'anniversaire de la promotion 1961.
- Un lecture proposée par le programme Médecine Humanités, le 11 avril .
- Une lecture/spectacle (théâtre professionnel) proposée par le Service Communication en collaboration avec le 1, le 30 mars
- Un spectacle musical proposé par les post doctorants de l'ED 540, le 20 juin
- Un spectacle d'étudiant en extérieur, Cour des Arts, du 24 au 26 juin

#### **Formation technique**

2 sessions de formation technique pour les étudiant·es ont été organisées par Éric Proust avec des formateurs du CFPTS. Elles ont été financées avec l'aide de PSL, ce financement ayant été mis en place par Valérie Lafourcade. Elles ont été bien suivies par les porteurs et porteuses de projets et/ou les responsables techniques. Éric Proust a pu constater toute leur utilité et leur impact positif sur l'utilisation du théâtre par les étudiant·es en résidence.

Un financement va être redemandé pour 2022-23.

#### **Budget**

Le budget annuel du théâtre en 2022 est de 34 000 euros (la demande de moyens était 40 000 euros). Un problème d'affectation des crédits sur les lignes budgétaires est survenu, mais il devrait être résolu par le BR 2.

A.F. Benhamou rappelle que depuis 2 ans, et le théâtre est entièrement autonome sur son budget régie. Ces crédits servent d'une part à rémunérer le régisseur général pour ses fonctions de coordination et d'encadrement, et à payer des heures techniques pour chaque projet, assurées par le régisseur général et/ou des régisseurs-ses intermittent-es engagé-es par lui et payés en GUSO (en réalité une même régisseur-se intermittent-e par saison, cette année Maëlle Salomon) ; d'autre part aux dépenses liées au fonctionnement (achat de matériel, maintenance).

Le coût technique des projets présentés par des départements et des services leur est facturé. Ingrid Pichon assure le suivi des contrats et du budget.

En moyenne, l'encadrement d'un projet coûte 1500 euros.

A.F. Benhamou fait observer que le budget n'étant pas extensible, le nombre de spectacles programmés par semestre n'est pas uniquement limité par le calendrier, mais par la possibilité de les encadrer.

Cette année il restera entre 6000 et 7000 euros pour l'équipement et l'entretien du théâtre, ce qui est un peu juste : ils serviront à la réparation du boîtier électrique du rideau de scène (qui ne ferme plus) , à la révision nécessaire de la console lumière, et à l'achat de matériel son et/ou de projecteurs.

### **CHSCT**

A.F. Benhamou signale également que le Département Arts et le Théâtre Nicole Loraux ont reçu en janvier la visite du CHSCT de l'ENS. Celui-ci a fait un certain nombre de préconisations utiles sur lesquelles travaillent le régisseur général et la responsable du Théâtre. Valérie Lafourcade précise que le CHSCT a exprimé sa satisfaction quant au nouveau fonctionnement du théâtre et notamment au respect des règles de sécurité grâce à la formation technique.

### **Communication**

Sur le plan de la communication, une liste de diffusion Actualités du Théâtre Nicole Loraux a été mise en place par le département Arts, qui informe par quinzaine de la programmation du théâtre. Il serait nécessaire de mieux faire connaître cette liste.

### **Ouverture aux publics de l'ENS**

Le responsables du Théâtre ont en projet, pour certains spectacles et en concertation avec les équipes, de proposer une représentation supplémentaire le lundi de 12h à 14h. Celle-ci pourrait permettre à un plus grand nombre de personnes travaillant à l'École de fréquenter le Théâtre et de découvrir le travail des étudiants. Un essai en ce sens sera fait au semestre prochain.

Après avoir présenté ce bilan, A.F. Benhamou donne alors la parole aux présent-es pour des remarques ou questions : à propos de la communication, Zoé Brioude, pour l'association Aparté, insiste sur les besoins de l'association de recevoir de la documentation sur chaque

spectacle, notamment feuille de salle (affiche) et visuel. Cela rejoint la demande que formule O'len Gaultier de disposer pour le Service Communication des éléments de communication sur chaque spectacle en amont. Une rencontre est prévue entre elles à ce sujet pour coordonner ces demandes. A.F. Benhamou s'engage à sensibiliser de manière ferme les porteurs et porteuses de projet dès la lettre d'acceptation.

Valérie Theis pose la question du budget des projets étudiants : qui les finance ? William Ravon explique qu'il y a souvent des financements par le Crous, les Universités, voire la Mairie de Paris. Les activités culturelles donnent souvent un budget autour de 300 euros, et les départements participent parfois. Le « chapeau » à la fin des représentations peut s'avérer assez rémunérateur dans certains cas. Valérie Theis fait remarquer que la fiche de renseignement pourrait comporter une rubrique budget, idée que retient A.F. Benhamou.

Antoine Girard suggère également que le Théâtre Nicole Loraux de l'ENS soit mieux référencé sur Google pour que les professionnels le trouvent plus aisément.

## 2) PROGRAMMATION DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022- 2023 (septembre 2022-janvier 2023)

Le comité en vient ensuite à la programmation du 1<sup>er</sup> semestre 2022-2023.

Des plages par quinzaine ont été déterminées en fonction du calendrier universitaire (le Théâtre Nicole Loraux arrête son activité pendant les vacances).

13 demandes ont été reçues, dont 11 projets de spectacle et deux demandes d'une autre nature :

- Une utilisation du Théâtre pour une session de théâtre forum (20 octobre) consacrée à la prévention des violences sexistes et sexuelles à l'intention des doctorant-es de PSI. Cette demande est portée par la directrice des Études Lettres, Dorothee Butigieg.
- Une utilisation du théâtre, une semaine en amont du Gala (26 novembre) et le lendemain pour entreposer du matériel son et lumière. Cette demande est portée par les organisateurs-trices (COF), qui demandent également qu'il n'y ait pas de représentation le 26 novembre.

### **Demandes particulières**

A.F. Benhamou propose de traiter d'abord ces demandes :

- 1) La journée de Théâtre Forum : A.F. Benhamou et Éric Proust ont décidé proposer de des aménagements à l'équipe qui sera en résidence (décalage des jours de représentations, journée de résidence supplémentaire en amont..) pour permettre à cette journée, aux enjeux importants, de se tenir dans le Théâtre. Il a été demandé aux intervenants, dans la mesure du possible de terminer à 17h, pour permettre la remise en place du plateau pour la répétition du soir.
- 2) Pour le Gala, A.F. Benhamou et Éric Proust estiment impossible de bloquer le théâtre pendant une semaine en tant que lieu de stockage, point de vue unanimement partagé par le comité. A.F. Benhamou engage les représentants du BDA à se mettre en relation avec Éric Proust et les autres services de l'École pour trouver une solution plus adaptée à leurs besoins. D'autre part, elle confirme qu'il

n'y aura pas de représentation le 26 novembre et l'équipe en résidence sera prévenue que la soirée sera peu propice à des répétitions.

## Programmation

A.F. Benhamou signale d'abord qu'un des projets proposés, la reprise du *Misanthrope* présenté en 2021-22 au Théâtre Nicole Loraux, a été préprogrammé en amont de la réunion du comité. Le département Arts a en effet proposé pour la Nuit Science et Lettres (Nuit de l'incertitude) du 9 septembre une série d'événements autour de cette pièce sur le thème « incertitudes du désir », dont la représentation de ce spectacle au Théâtre. Ce projet a été accepté par la Direction.

A.F. Benhamou soumet ensuite au comité deux projets dont l'éligibilité lui semble à discuter au préalable.

- 1) Un projet de spectacle professionnel, écrit et mis en scène par la directrice d'un théâtre parisien, qui a déjà été joué dans ce théâtre, que deux étudiants du programme médecine humanités, dont le rôle est celui d'organiseurs, souhaitent inviter au Théâtre Nicole Loraux.

A.F. Benhamou rappelle qu'il peut arriver que, bien que ce ne soit pas sa vocation première, le Théâtre Nicole Loraux procède très exceptionnellement à l'accueil de spectacles professionnels dans le cadre de projets très précis, mais pas à la demande des étudiants.

Valérie Theis précise que le programme Médecine Humanités est entièrement financé par le mécénat, et que ce type d'événement correspond peut-être à ce contexte. Ni A.F. Benhamou ni O'len Gaultier n'en ont entendu parler.

Quoi qu'il en soit, le comité est unanime à juger que ce type de projet ne peut être débattu par le comité parmi les projets étudiants.

- 2) Un autre projet, proposé par une étudiante du Lila, mais dont les 13 acteurs viennent du cours Florent (école de théâtre privée), et qui n'inclut aucun autre élève en scolarité, est mis en discussion.

Unaniment, le comité le juge insuffisamment inscrit dans l'École pour bénéficier d'une résidence de 11 jours, du travail du régisseur général, de la responsable du théâtre, et du budget technique correspondant.

- 3) Antoine Girard fait remarquer qu'une proposition de reprise portée par une mastérienne sortante du département Arts se structure de la même façon : tous les interprètes viennent d'un conservatoire (la régie étant néanmoins assurée par une étudiante en scolarité). L'éligibilité de ce projet est donc examinée par le comité.

William Ravon explique que ce projet était initialement (2019-20) entièrement porté par des étudiants du département Arts et aurait dû être joué cette année-là. Le Covid, puis le départ des interprètes principaux en mobilité, a fait que le projet a dû se poursuivre autrement. A.F. Benhamou et Marion Chénétier Alev précisent que le projet lui-même est étroitement lié à des enjeux de recherche sur les écritures contemporaines. La porteuse de projet (qui a écrit un mémoire sur l'autrice), a été formée au département Arts, et est juste sortante, en cours de professionnalisation. La reprise de ce projet est dans la droite ligne de son parcours de formation.

Après débat sur chacun de ces projets, le Comité décide à l'unanimité de ne pas inclure les deux premiers dans la discussion sur la programmation du S1 22-23 ; mais d'y conserver le troisième, qui sera discuté au titre des reprises de la saison 2021-22.

Avant d'ouvrir cette discussion, A.F. Benhamou rappelle que le rôle du comité n'est pas d'évaluer la qualité artistique des projets, ni de les hiérarchiser en fonction de cette donnée, mais de programmer le Théâtre Nicole Loraux selon les priorités établies par sa charte et les équilibres nécessaires.

Le comité s'assure également du sérieux des projets - le fait qu'ils soient préparés et argumentés - ce qui est le cas, de l'avis général, de tous les dossiers de cette session.

Le comité examine d'abord 4 projets, tous très solides, présentés par des étudiant-es en scolarité, chacun réunissant des étudiants de l'ENS, souvent de plusieurs générations et de plusieurs départements

- *Vol au-dessus de l'Océan* (Nicolas Chapuis, doctorant ENS Physique)
- *L'Éducation sentimentale* (Zohra Desgouttes et Gabrielle Génin, LiLa)
- *Ruy Blas* (Diane-Iris Ricaud, DSA)
- *Gambetta* (Eléonore Brouillaud, LiLa)

La programmation de ces quatre projets est validée à l'unanimité.

Il examine ensuite les propositions de reprises de spectacles présentés au Théâtre Nicole Loraux en 2021-22

- La reprise du *Mariage de Figaro*, spectacle porté par 3 étudiants en scolarité (Paul Guénon (Chimie/Arts), Hugo Lacoue-Labarthe (LiLa), Achille Morin (Physique/Arts) dont un du département Arts, avec la demande de 5 jours seulement de résidence et proposé très tôt dans l'année, à une période où aucun des autres projets n'arrive à maturité.
- La reprise de *Revolt*, porté par Sophie Cachera (Arts /théâtre/cinéma), juste sortante, formée au département Arts et en cours de professionnalisation, spectacle dont Marion Chénétier souligne le lien aux lignes de force scientifique du département (découverte des écritures contemporaines).

Éric Proust confirme la qualité et l'aboutissement de ces deux projets.

Il propose que le temps maximum de reprise soit de 7 jours (contre 11 pour les créations), et indique que les reprises seront un peu moins coûteuses en heures techniques.

La reprise de ces deux projets est validée à l'unanimité.

Le comité examine ensuite deux projets portés par d'anciens élèves (ou qui le seront en 2022-23 )

- Un projet de création (*Bâtardes*, Elina Martinez) porté par une étudiante en Études théâtrales du Département Arts, actuellement en scolarité, sortante en 22-23, mais impliquant plusieurs étudiants encore en scolarité en 2022-23. Il s'agit d'une étudiante en voie de professionnalisation. Ce projet est unanimement validé par le comité.
- Un projet de reprise (*Sayonara*, Yannaï Plettener) porté par un étudiant du Département Arts sorti en 2019 et en cours de professionnalisation. Ce projet est une

mise en scène d'un texte contemporain autour d'un thème écologique, il s'agit d'un spectacle court et léger (40 mn, 2 actrices ), qui a été créé dans le cadre d'un conservatoire. Marion Chénétier-Alev souligne l'intérêt de la mise en scène du texte d'un auteur japonais majeur. A.F. Benhamou pointe la résonance des thèmes avec des sujets très présents à l'École et notamment dans le Département Arts (arts et écologie). La demande en outre ne porte que sur quelques jours de reprise. Ce projet est unanimement validé par le comité

A.F. Benhamou remercie de comité de l'attention qu'il a prêtée à ces deux projets proposés par des jeunes anciens étudiants du Département en voie de professionnalisation. Elle précise qu'il ne peut nullement s'agir de répondre positivement à tous les étudiants nombreux sortis du Département et ayant des projets théâtraux, ni d'accompagner à long court les sortants, mais qu'il lui semble que le Théâtre Nicole Loraux, en tant que laboratoire de pratique pour les étudiants en Études théâtrales, est dans son rôle lorsqu'il peut donner une aide ponctuelle dans le moment délicat de la sortie vers le monde professionnel.

La programmation du S1 22-23 (9 spectacles) est validée. Éric Proust et AF. Benhamou établiront le planning et le communiqueront aux équipes.

### **Questions diverses**

Zoé Brioude, représentante d'Aparté déplore le manque d'informations en amont de la part des équipes. O'Len Gaultier fait le même constat. AF. Benhamou s'engage à les sensibiliser fermement à la nécessité de cette anticipation.

Antoine Girard suggère de mieux référencer le Théâtre Nicole Loraux sur Google.

A.F. Benhamou remercie le comité de son travail, et Valérie Theis de sa présence et aussi de son attention réelle aux spectacles des étudiants, qu'elle a souhaité découvrir, déjà par 2 fois, dès sa prise de fonction à la direction Lettres.

La séance est levée à 12h10.

CR rédigé par A.F. Benhamou, 3 juillet 2022